

## ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,  
le 27 juin 1963.

*Il est résolu:*—Que le Comité permanent des privilèges et des élections soit composé des membres suivants:

MM.

Blouin	Francis	Moreau
Brewin	Girouard	Nielsen
Brown	Howard	Paul
Cameron ( <i>High Park</i> )	Jewett (M <sup>11e</sup> )	Pennell
Cashin	Leboe	Richard
Chrétien	Macquarrie	Sauvé
Dionne	Martineau	Turner
Doucett	Millar	Webb
Drouin	Monteith	Woolliams—29
Dubé	More	

(Quorum 10)

*Il est ordonné:*—Que ledit Comité soit autorisé à étudier toutes les affaires et questions qui lui seront renvoyées par la Chambre; à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions à cet égard, à assigner les témoins et à ordonner la production de dossiers et de documents.

VENDREDI 26 juillet 1963.

*Il est ordonné:*—Que le Comité permanent des privilèges et des élections soit autorisé à étudier la Loi électorale du Canada et les diverses modifications que le directeur général des élections propose d'y apporter et à faire rapport à la Chambre des avis relatifs à ladite Loi que le comité jugera bon de faire.

LUNDI 30 septembre 1963.

*Il est ordonné:*—Que les questions soulevées dans la déclaration que M. l'Orateur a faite à la Chambre aujourd'hui soient renvoyées au Comité permanent des privilèges et des élections, et que ledit comité reçoive instruction de faire rapport à la Chambre de ses conclusions à ce sujet avec toute la diligence possible.

MARDI 1<sup>er</sup> octobre 1963.

*Il est ordonné:*—Que les noms de MM. Grégoire et Knowles soient substitués à ceux de MM. Dionne et Howard sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et des élections.

MERCREDI 2 octobre 1963.

*Il est ordonné:*—Que le nom de M. Caron soit substitué à celui de M. Brown sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et des élections.